

COMMUNE DE CHAILLAC

36310



PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ET DES BUDGETS ANNEXES

ANNEE 2026

Budget Principal

Budget Assainissement

Budgets Lotissements :

- De la Croix du Chêne
- De la Gare
- De Champrue

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	+ -		RECETTES
	DEPENSES		
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	471 759,27	834 059,74

REPORTS	+ -		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	33 500,00	40 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 368 800,47	(si solde positif) 0,00
	=		=
	Total de la section d'investissement (2)	874 059,74	874 059,74

VOTE	+ -		RECETTES
	DEPENSES		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 430 010,00	1 425 406,29

REPORTS	+ -		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 603,71
	=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 430 010,00	1 430 010,00

	TOTAL DU BUDGET (4)	2 304 069,74	2 304 069,74
--	---------------------	--------------	--------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

COMMUNE DE CHAILLAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026- 04 -28- 33

L'an deux mil vingt-six, le 28 Avril, le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 16 Avril 2026 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. le Maire Anthony DUBUS.

Présents : M. DUBUS Anthony, Mme BIZET Marianne, M. BIMBAUD Jordan, Mme GARCIA Martine, Mme SERRA MENDES Ghislaine, M. MICHAUD Philippe, Mme BIMBAUD Isabelle, M. TOUZEAU Manuel, Mme Amélie TOUZET, M. LAMBERT Richard, Mme Sophie REDAUD, M. CALARD Stéphane.

Absents excusés : Mme LUCAS Audrey

M. COYAT Alain (1 Pouvoir à Mme GARCIA Martine)

M BAILLARGEAT Arnaud (1 Pouvoir à Mme REDAUD Sophie)

Plusieurs personnes assistent à la réunion.

Séance du : 28/04/2026.

Conseillers en exercice : 15. Présents : 12. Pouvoirs : 2. Votants : 14.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marianne BIZET.

Objet : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOpte le **BUDGET PRINCIPAL** de l'exercice 2026, arrêté comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	874 059,74 €	874 059,74 €
FONCTIONNEMENT	1 430 010,00 €	1 430 010,00 €
TOTAL	2 304 069,74 €	2 304 069,74 €

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Mr le Maire ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de son affichage.

Pour copie certifiée conforme,
A CHAILLAC, le 28/04/2026



La secrétaire de séance,
Mme Marianne BIZET.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	43 002,99	14 609,93
+		
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 28 393,06
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	43 002,99	43 002,99

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	36 676,91	30 889,14
+		
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 787,77
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	36 676,91	36 676,91

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	79 679,90	79 679,90

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

COMMUNE DE CHAILLAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026- 04 -28- 31

L'an deux mil vingt-six, le 28 Avril, le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 16 Avril 2026 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. le Maire Anthony DUBUS.

Présents : M. DUBUS Anthony, Mme BIZET Marianne, M. BIMBAUD Jordan, Mme GARCIA Martine, Mme SERRA MENDES Ghislaine, M. MICHAUD Philippe, Mme BIMBAUD Isabelle, M. TOUZEAU Manuel, Mme Amélie TOUZET, M. LAMBERT Richard, Mme Sophie REDAUD, M. CALARD Stéphane.

Absents excusés : Mme LUCAS Audrey

M. COYAT Alain (1 Pouvoir à Mme GARCIA Martine)

M BAILLARGEAT Arnaud (1 Pouvoir à Mme REDAUD Sophie)

Plusieurs personnes assistent à la réunion.

Séance du : 28/04/2026.

Conseillers en exercice : 15. Présents : 12. Pouvoirs : 2. Votants : 14.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marianne BIZET.

Objet : VOTE DU BUDGET 2026 Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOpte le budget **Assainissement** de l'exercice 2026, arrêté comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	36 676,91 €	36 676,91 €
FONCTIONNEMENT	43 002,99 €	43 002,99 €
TOTAL	79 679,90 €	79 679,90 €

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Mr le Maire ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de son affichage.

Pour copie certifiée conforme,
A CHAILLAC, le 28/04/2026

Le Maire,
M. Anthony DUBUS

La secrétaire de séance,
Mme Marianne BIZET.

Certifié exécutoire,
Transmis à la S/Préfect le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026
Le Maire



Anthony DUBUS
Maire de CHAILLAC



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026- 04 -28- 28

L'an deux mil vingt-six, le 28 Avril, le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 16 Avril 2026 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. le Maire Anthony DUBUS.

Présents : M. DUBUS Anthony, Mme BIZET Marianne, M. BIMBAUD Jordan, Mme GARCIA Martine, Mme SERRA MENDES Ghislaine, M. MICHAUD Philippe, Mme BIMBAUD Isabelle, M. TOUZEAU Manuel, Mme Amélie TOUZET, M. LAMBERT Richard, Mme Sophie REDAUD, M. CALARD Stéphane.

Absents excusés : Mme LUCAS Audrey

M. COYAT Alain (1 Pouvoir à Mme GARCIA Martine)

M BAILLARGEAT Arnaud (1 Pouvoir à Mme REDAUD Sophie)

Plusieurs personnes assistent à la réunion.

Séance du : 28/04/2026.

Conseillers en exercice : 15. Présents : 12. Pouvoirs : 2. Votants : 14.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marianne BIZET.

Objet : VOTE DU BUDGET 2026 LOTISSEMENT « LA CROIX DU CHENE»

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOpte le budget du lotissement « La Croix du Chêne » de l'exercice 2026, arrêté comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	21 000.00 €	21 000.00 €
FONCTIONNEMENT	21 000.00 €	21 000.00 €
TOTAL	42 000.00 €	42 000.00 €

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Mr le Maire ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de son affichage.

Pour copie certifiée conforme,
A CHAILLAC, le 28/04/2026

Le Maire,
M. Anthony DUBUS

La secrétaire de séance,
Mme Marianne BIZET.

Certifié exécutoire.
Transmis à la S/Prefect. le 19.5.26
Publié le 19.5.26
Le Maire,



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026- 04 -28- 29

L'an deux mil vingt-six, le 28 Avril, le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 16 Avril 2026 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. le Maire Anthony DUBUS.

Présents : M. DUBUS Anthony, Mme BIZET Marianne, M. BIMBAUD Jordan, Mme GARCIA Martine, Mme SERRA MENDES Ghislaine, M. MICHAUD Philippe, Mme BIMBAUD Isabelle, M. TOUZEAU Manuel, Mme Amélie TOUZET, M. LAMBERT Richard, Mme Sophie REDAUD, M. CALARD Stéphane.

Absents excusés : Mme LUCAS Audrey

M. COYAT Alain (1 Pouvoir à Mme GARCIA Martine)

M BAILLARGEAT Arnaud (1 Pouvoir à Mme REDAUD Sophie)

Plusieurs personnes assistent à la réunion.

Séance du : 28/04/2026.

Conseillers en exercice : 15. Présents : 12. Pouvoirs : 2. Votants : 14.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marianne BIZET.

Objet : VOTE DU BUDGET 2026 LOTISSEMENT « Champrue »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOpte le budget du lotissement « Champrue » de l'exercice 2026, arrêté comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	26 090,00 €	26 090,00 €
FONCTIONNEMENT	26 090,00 €	26 090,00 €
TOTAL	52 180,00 €	52 180,00 €

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Mr le Maire ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de son affichage.

Pour copie certifiée conforme,
A CHAILLAC, le 28/04/2026

Le Maire,
M. Anthony DUBUS

La secrétaire de séance,
Mme Marianne BIZET.

Certifié exécutoire,

Transmis à la S/Prefect. le 19.5.26

Publié le 19.5.26
Le Maire,



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES		RECETTES	
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		26 090,00	
	+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif)	
			0,00	
	=		=	
	Total de la section d'investissement (2)		26 090,00	
			26 090,00	

VOTE	DEPENSES		RECETTES	
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		26 090,00	
	+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit)	
			0,00	
	=		=	
	Total de la section de fonctionnement (3)		26 090,00	
			26 090,00	
	TOTAL DU BUDGET (4)		52 180,00	
			52 180,00	

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		157 850,44	182 689,53

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 24 839,09	(si solde positif) 0,00

= =

Total de la section d'investissement (2)			182 689,53	182 689,53
--	--	--	------------	------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		156 653,22	182 220,70

+ +

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 25 567,48	(si excédent) 0,00

= =

Total de la section de fonctionnement (3)			182 220,70	182 220,70
---	--	--	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (4)			364 910,23	364 910,23
---------------------	--	--	------------	------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprises des résultats anticipés ou défectifs de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026- 04 -28- 30

L'an deux mil vingt-six, le 28 Avril, le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 16 Avril 2026 s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. le Maire Anthony DUBUS.

Présents : M. DUBUS Anthony, Mme BIZET Marianne, M. BIMBAUD Jordan, Mme GARCIA Martine, Mme SERRA MENDES Ghislaine, M. MICHAUD Philippe, Mme BIMBAUD Isabelle, M. TOUZEAU Manuel, Mme Amélie TOUZET, M. LAMBERT Richard, Mme Sophie REDAUD, M. CALARD Stéphane.

Absents excusés : Mme LUCAS Audrey
M. COYAT Alain (1 Pouvoir à Mme GARCIA Martine)
M BAILLARGEAT Arnaud (1 Pouvoir à Mme REDAUD Sophie)

Plusieurs personnes assistent à la réunion.

Séance du : 28/04/2026.

Conseillers en exercice : 15. Présents : 12. Pouvoirs : 2. Votants : 14.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marianne BIZET.

Objet : VOTE DU BUDGET 2026 LOTISSEMENT rue de la Gare

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOpte le budget du lotissement « rue de la Gare » de l'exercice 2026, arrêté comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	182 689,53 €	182 689,53 €
FONCTIONNEMENT	182 220,70 €	182 220,70 €
TOTAL	364 910,23 €	364 910,23 €

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Mr le Maire ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et de son affichage.

Pour copie certifiée conforme,
A CHAILLAC, le 28/04/2026

Le Maire,
M. Anthony DUBUS

La secrétaire de séance,
Mme Marianne BIZET.

Certifié exécutoire,
Transmis à la S/Préfet. le 19.5.26
Publié le 19.5.26
Le Maire,



DELIBERATION DU Municipal SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

N° 2026 - 04 - 28 - 13

Nombre de membres en exercice : **15**
 Nombre de membres présents : **11**
 Nombre de suffrages exprimés : **13**
 Nombre de pouvoirs : **2**
 Date de convocation : **16/04/2026**

Séance du : 28/04/2026 à 20 heures 00

Le Municipal sous la présidence de BIZET Marianne 1ère Ajointe délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par DUBUS Anthony, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		322 849,63	376 008,09		376 008,09	322 849,63
Opérations de l'exercice	1 281 885,10	1 325 939,65	258 286,23	265 493,85	1 540 171,33	1 591 433,50
TOTAUX	1 281 885,10	1 648 789,28	634 294,32	265 493,85	1 916 179,42	1 914 283,13
Résultats de clôture		366 904,18	368 800,47		1 896,29	
Restes à réaliser			33 500,00	40 000,00	33 500,00	40 000,00
TOTAUX CUMULES	1 281 885,10	1 648 789,28	667 794,32	305 493,85	1 949 679,42	1 954 283,13
Résultats définitifs		366 904,18	362 300,47			4 603,71

COMPTE ANNEXE PRINCIPAL - Assainissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		21 527,99		7 968,67		29 496,66
Opérations de l'exercice	1 535,18	8 400,25	8 162,40	5 981,50	9 697,58	14 381,75
TOTAUX	1 535,18	29 928,24	8 162,40	13 950,17	9 697,58	43 878,41
Résultats de clôture		28 393,06		5 787,77		34 180,83
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 535,18	29 928,24	8 162,40	13 950,17	9 697,58	43 878,41
Résultats définitifs		28 393,06		5 787,77		34 180,83

COMPTE ANNEXE PRINCIPAL - Lotissement de Champrue

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	5 089,70				5 089,70	
Opérations de l'exercice		5 089,70				5 089,70
TOTAUX	5 089,70	5 089,70			5 089,70	5 089,70
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	5 089,70	5 089,70			5 089,70	5 089,70
Résultats définitifs						

COMPTE ANNEXE PRINCIPAL

Lot de la Croix du Chêne

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
Résultats définitifs						

COMPTE ANNEXE PRINCIPAL

Lot de la Gare

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	23 598,40		20 459,42		44 057,82	
Opérations de l'exercice	1 240,69		5 108,06		6 348,75	
TOTAUX	24 839,09		25 567,48		50 406,57	
Résultats de clôture	24 839,09		25 567,48		50 406,57	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	24 839,09		25 567,48		50 406,57	
Résultats définitifs	24 839,09		25 567,48		50 406,57	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : BIMBAUD Isabelle; BIMBAUD Jordan; BIZET Marianne; CALARD Stéphane; GARCIA Martine; LAMBERT Richard; MICHAUD Philippe; TOUZEAU Manuel; TOUZET Amélie; REDAUD Sophie; SERRA MENDES Ghislaine

La Secrétaire de séance
Marianne BIZET

Pour expédition conforme,

le 7 juin

